

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Intérêt général et intérêt particulier

Privilégier l'intérêt général préside à l'orientation de nos choix essentiels.

Notre première réunion de quartier (Côte/Centre ville) nous a conforté dans l'idée que l'intérêt général n'était que rarement éloigné du bon sens collectif.

Cependant, nous avons pu souvent constater que des décisions porteuses de l'intérêt général étaient parfois contestées par des associations défendant des intérêts particuliers.

Quelques exemples concernant directement notre commune :

Chacun souhaite pouvoir entretenir sa voiture au plus près de son domicile, mais ateliers mécanique et de peinture peuvent créer des nuisances sonores ou olfactives ; de plus des va-et-vient de véhicules ne sont pas forcément appréciés.

Chacun souhaite des activités artisanales et/ou commerciales dans notre ville pour un développement économique le plus performant possible.

Mais à chaque fois on se retrouve confronté au principe anglo-saxon du N.I.B. (Not In my Backyard)/pas dans mon arrière cour).

Autrement dit toutes ces installations utiles mais bruyantes et créant des nuisances ne doivent pas être installées près de chez moi.

Chacun souhaite prendre l'avion dans d'excellentes conditions, avec un aéroport le plus près de chez soi, afin de voyager partout dans le monde, mais on se bat contre les nuisances aériennes avec une ferveur touchante.

Dernier exemple en date : de nombreux Deuillois souhaitent la fermeture du passage à niveau n° 4 (un des plus accidentogène de France), ce qui induirait un nouveau schéma de circulation et notamment la création de la bretelle de raccordement entre la D 311 et la D 928. Nouvelle levée de « boucliers » de certains de nos opposants.

Vous constaterez à l'évocation de ces quelques cas que la critique est facile, mais l'art est difficile. Nous soumettrons prochainement un projet alternatif de circulation qui saura valoriser notre ville en nuisant le moins possible au bien-être de chacun de ses habitants.

Votre adhésion à ce projet et votre implication pour le finaliser seront nécessaires pour qu'il devienne une réalité validée par nos partenaires institutionnels. Nous travaillons à sa pertinence pour que ce projet de liaison soit une réelle valeur ajoutée pour notre ville. Cela prend du temps, mais cela n'est pas du temps perdu au regard de l'intérêt que ce projet représente pour tous les Deuillois.

Michel Baux, Gérard Delattre
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe "Changez Deuil"

« ChangeZ Deuil », La liste des élus mineurs, des élus à part entière !

Mardi 25 novembre 20h30 : réunion publique « rythmes scolaires » à Deuil-La Barre
Salle du C2i dans le quartier de la Galathée, sous l'impulsion de sa présidente, Marie Pénicaud, et de son secrétaire, David Van Pevenacge, l'association «ChangeR Deuil » vous convie à débattre des nouveaux rythmes éducatifs. Venez nombreux !

Au revoir Marie Penicaud, bonjour Vincent Gayrard
Après avoir accompagné les trois têtes de liste de gauche aux dernières élections municipales, Jean Paul Connan, Daniel Boulain et Fabrice Rizzoli, Marie Penicaud a souhaité mettre un terme à 10 années de mandat municipal. Marie, aux fortes valeurs progressistes, fut une élue constructive et de proximité. Lors de l'annonce de sa démission le 30 juin 2014, l'ensemble du conseil municipal lui a rendu un chaleureux hommage. Vincent Gayrard, convaincu que l'écologie permet de préserver l'avenir tout en répondant aux problèmes du présent, est donc votre nouveau conseiller municipal.

Jean Jaurès à Deuil-La Barre

Sous l'impulsion de Fabrice Rizzoli et de Thierry Mérel, membre de l'association « ChangeR Deuil » et collaborateur de la Fondation Jean-Jaurès, la mairie a accueilli du 1er au 15 octobre, une exposition sur Jean Jaurès dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale qui s'est conclue par une soirée-débat érudite. Manifestement, la plupart des combats de Jaurès sont toujours d'actualité : redistribution des richesses, implication des individus dans les luttes collectives (politiques, syndicales...), actions de long terme et défense de la paix...

Grand Paris ou plus grande agglomération?

Dans les prochains mois, la commune devra prendre position pour intégrer la métropole du Grand Paris ou une future intercommunalité née de la fusion de la CAVAM et de deux autres communautés d'agglomération. La majorité semble avoir opté pour ne pas intégrer la métropole du Grand Paris. Nous partageons ce choix dans la mesure où nous n'avons aucune visibilité sur le projet. Mais comme sur d'autres projets structurants pour la population, les décisions sont prises sans démocratie participative ni même concertation.

Engagez vous à Deuil-La Barre!

Participez aux comités de quartier lancés par la mairie et rejoignez l'association « ChangeR Deuil ». Nous avons besoin de vous !

Fabrice Rizzoli, Alain Parant et Brigitte Goch-Bauer,
Vincent Gayrard - <http://changerdeuil.fr>
Rendez-vous en mairie : 06 63 75 78 53

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Un bilan semestriel en demi-teinte...

TAP/ NAP

Après deux mois de mise en place des Tap, il semble que la situation ne se soit pas améliorée : certains parents nous indiquent que la classe quasi entière de leur enfant est prise en charge par un **seul** animateur. Nous sommes loin des un pour douze tel qu'évoqué aux débuts du projet. De plus, les moyens financiers investis par la mairie ne sont pas suffisants pour des activités de qualité. En effet, si nous avons voté un budget de plus de 600 euros par école, au cours du dernier conseil municipal, nous avons été informés que c'est loin d'être la somme qui a été allouée aux chefs de centre pour faire fonctionner les ateliers ! Nous espérons que la deuxième période se déroulera dans de meilleures conditions pour nos enfants.

NOS PERSONNES AGEES

Comme chaque année, les "Anciens " de notre commune attendaient avec impatience leur repas de fin d'année. Beaucoup d'entre eux se sont émus, qu'au nom de coupes budgétaires, on ait transformé leur déjeuner en goûter. Sachant que la soirée du 13 juillet a coûté à elle seule près de 22000 euros, nous nous étonnons que cette catégorie de la population pâtisse de la situation budgétaire de notre commune.

PN4, FERMERA, FERMERA PAS ?

La mise en place du radar, décidée sous l'ancienne mandature, est enfin effective ! Lors d'un article dans le Parisien en date du 15 octobre, on se félicitait du nombre d'infractions constatées. Infractions réelles ou non réelles ? Plusieurs riverains nous ont indiqué que les flashes inopinés étaient très fréquents. Certains automobilistes nous ont même indiqué préférer faire un détour par la rue de Verdun plutôt que d'être flashés même à l'arrêt ! Une nouvelle initiative afin d'encourager une déviation sans fermeture ?

POLICE MUNICIPALE

Nous tenions à saluer Monsieur Pascal Boudet qui fut le chef de la police municipale de Deuil la Barre pendant de nombreuses années. Nous le remercions pour ses années de bons et loyaux services auprès des Deuillois. Ayant obtenu sa mutation, il nous quitte pour une autre commune du Val d'Oise.

Nous nous excusons pour notre absence à la journée d'accueil des nouveaux arrivants de Deuil. En effet, nous n'avons pas été invités à faire votre connaissance par la nouvelle équipe municipale ! Nous profitons donc de ce bulletin pour le faire en espérant ne plus être oubliés!

Vous avez des questions ou des suggestions sur la vie de votre commune ?
N'hésitez pas à nous contacter sur notre boîte mail : deuiluneautrevoie@gmail.com

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud
et Anne-Gaëlle Maerten